

CR aménagement/voierie 03/07

Présents Léonore Strauch, Cécile Le Houezec, Cathy Grèzes, Zabet, David Vasseur,
L'objet de cette réunion était de réunir les deux commissions concernées par le projet d'aménagement du bourg.

Le projet a été rediscuté et présenté à la commission voirie.

Les objectifs sont de

- de ralentir la circulation au centre du village,
- d'aménager un espace piéton sur le parking central,
- de développer de nouvelles possibilités de parking dans et à proximité du centre,
- de proposer un cheminement piéton,
- d'aménager un espace pour les enfants et les jeunes à proximité de la place du village

Les membres des commissions sont conscients qu'un tel projet suppose une réalisation à moyen terme et dépend des possibilités de financements publics.

Prochaine étape : Pour mieux comprendre la réglementation de la voirie et bénéficier de conseils d'experts concernant l'aménagement de Vaour, un rendez-vous avec le centre routier de Cordes va être pris.

Concernant les panneaux d'information, un devis de 600 euros par panneau est proposé. La commission propose de demander un devis pour mettre un toit aux panneaux existants afin de pouvoir enlever le plexiglass et de les déplacer.

Compte rendu commission aménagement 11 juin 2019

Présents: Bernard, Cathy, Marietta

- l'Escalier vers le pré et l'aire de jeu: nous avons reçu un nouveau devis pour un escalier en fer. Du coup la commission propose de demander encore un devis pour mettre un escalier en pierre dans le mur, ce qui va prendre moins de place. Cathy demande à M. Bargiachhi de nous faire un devis.
- Eclairage public: le 19-6 un monsieur du Sdet va venir pour en parler et pour nous expliquer le fonctionnement de l'horloge astronomique. Bernard remarque que la présence de Jef sera indispensable.
- Table de piquenique: la table n'est pas encore commandée. Bernard demande à Basile d'où vient la table qu'il vient d'obtenir et nous devons chercher quelqu'un pour nous fabriquer une table pareille, car elle n'est pas mal!
- Le contrôleur de l'aire de jeux devait passer une deuxième fois pour les derniers points. Il n'est toujours pas passé. Le dossier est à la Mairie.
- Le passage piétons doit être repeint. Aussi il faut matérialiser un passage entre le bureau de Gilles et la Mairie.
- Un rétrécissement de la route entre la maison du Causse et la Mairie sera utile pour donner plus de place aux piétons (1 m) et rendre la route pour les voitures moins large (limitation de vitesse).
- l'Aire de jeux doit être tondue

– Les jardinières sont un peu pitoyables et méritent de l'entretien. Marietta essaye d'organiser une journée ou demi-journée jardinières.

Compte rendu commission aménagement

Lundi le 18 mars 2019

Présents: Marietta Kenkel, Bernard Holderlé

– Roland habite Itzac maintenant. Est-ce que la commission peut encore compter sur lui?

- – Il y a encore quelques projets inachevés qui demandent notre attention:
- – éclairage public: est-ce que les horloges astronomiques sont mises en place? Quand est-ce que les vieux poteaux vont être enlevés?
- la rampe pour les pmr vers le parvis: Bernard demande à Marie-Helene et Yann de venir discuter sur place, pour voir leurs besoins. Il a calculé qu'avec une pente de 5% il nous faut une rampe de 18m.
- L'escalier vers l'aire de jeu: maintenant que Fred Masselin ne travaille plus, le devis ne sert plus. Il nous faut un autre forgeron pour voir s'il peut faire la même chose pour le même prix. Marietta contacte Fred pour des coordonnées d'autres artisans.
- Il faut prévoir un passage pour piétons entre la maison du causse et la mairie.
- Aussi faut-il mettre de la signalisation pour les voitures, pour bien matérialiser le virage et des poteaux. Marietta suggère des mats totemiques fait par des enfants, peut être faire un atelier avec quelqu'un qui est doué en déco. Il faut éviter des jardinières pour ne pas nous charger de plus de travail en été.
- Une nouvelle parking handicapés peut être mise devant les pompes à essence.

Nous n'avons pas planifié la prochaine réunion.

Je propose la semaine du 15 avril, un jour qui vous convient. Merci de nous en informer!

CR Commission aménagement 4 mai 2018

Présents : Marietta, Bernard, Cathy et Marie

Poubelles : comment encourager à mieux trier et éviter les dépôts clandestins ?

La Comm aménagement va placer des panneaux (Bernard) avec documents format A3 de Trifil (Marie), sur trois sites de poubelles (grandes poubelles près des pompiers, stade et carrefour route de Haute-Serre) pour réinformer sur tri correct. Un document semblable sera glissé dans la prochaine parution des Échos (Marie).

Aire de jeux : suite et fin

L'aire de jeux est presque terminée. Ludo et Bernard se chargent de faire le lien avec l'expert en sécurité, qui recevra un descriptif précis, viendra visionner et nous expliquer quelles mesures prendre pour que tout soit bien sécurisé et respecte les normes. Il faut noter que Ludo et Cyril ont particulièrement soigné les aspects sécuritaires pendant la construction (par ex écarts entre les

poteaux, absence de possibilité de coincer une main, un pied, un vêtement, ponçage minutieux pour éviter les échardes, etc.)

D'ici moins d'un mois, nous pourrions organiser une inauguration (Marietta) en présence de nos mécènes, Richard et Dennis, et leur fils.

La clôture sera posée très bientôt (Roland). C'est une ganivelle en châtaignier. Elle longera le mur sur une trentaine de mètres pour éviter tout risque de chute en cas de bousculade autour des jeux. Le mur reste accessible par les extrémités de la clôture pour les festivaliers.

La question de la pose d'un escalier entre le bas et le haut est rediscutée et doit être décidée au CM.

Éclairage public : l'affaire suit son cours

La rénovation des lampadaires actuels, vétustes, représente un gros chantier, pour lequel le CM va examiner les possibilités d'aides.

L'extinction partielle peut être menée indépendamment, les horloges astronomiques ont été commandées pour le bourg. Des essais peuvent être menés au niveau des hameaux, soit avec un petit programmeur, soit en éteignant totalement.

Ralentissement des voitures : un peu d'humour ?

La commission va transformer les passages pour piétons actuels (aux deux entrées du bourg) en trompe l'œil, (type blocs surélevés), ce qui se pratique déjà dans d'autres villes. (Marie + Marietta ?)

Place du Coq : on aménage

Depuis le départ des médecins, l'encombrement par les voitures des patients a cessé et on peut envisager un réaménagement de la place, qui permettra le maintien du parking pour les riverains immédiats et offrira une jolie place réservée aux jeux et aux piétons. Elle sera partiellement fermée par des jardinières (comportes : Bernard), entretenues par les riverains.

Circulation douce : rapport du CAUE

Le CAUE a rendu un rapport très intéressant destiné à améliorer la circulation piétonne entre les différents endroits importants du village, dans un souci de cohérence et de plaisir de vivre. De nombreuses pistes sont suggérées et seront examinées progressivement par la Comm aménagement.

A suivre... Prochaine réunion vendredi 25 mai à 20h.

Compte Rendu Commission aménagement 27-04- 2017

Présents : Bernard, Cathy, Cécile, Marietta, Laurent, David, Roland et Marie

Aire de jeux pour les pitchounets

Il a finalement été acté :

- Placement (éventuel) temporaire des jeux sur le parvis, en attendant que soit prête l'aire définitive (= nivellement et placement d'une barrière de protection autour).
- Aire définitive dans la bande de prairie appartenant à la mairie, en surplomb du mur, à hauteur de la zone de parking actuellement réservée aux jeux des plus grands. Un escalier (métallique ?) reliant les deux zones est en projet, sera placé dans la petite zone près du robinet de l'eau du Rivatou. Un accès aisé (notamment pour les poussettes) sera possible par la zone entre le bar Asso et les taillis.
- Dimension de l'aire de jeux : 7m/15m, en laissant une bande de 2m libre entre la clôture et le mur, et une autre bande de 1m à la limite de propriété permettant un accès à l'aire de jeux en venant par le bar Asso.
- Projet de sécuriser l'ensemble de cette zone en plaçant une barrière de sécurité tout le long du mur. A réfléchir et à voir avec Été de Vaour.

Place de l'ormeau

Projet de faire deux grandes jardinières de part et d'autre de l'escalier d'accès, en profitant des murets existants.

Tournant route de Cordes

45 plantes vivaces et arbustes ont été plantées le long du tournant, pour créer une belle entrée de village. Des plantes annuelles seront plantées sous peu pour boucher lestrous et apporter de la couleur.

Compte-rendu commission aménagement 30-3-17

Présents : Marie Andersen, Laurent Roger, Cathy Grèzes, David Vasseur, Cécile Le Houezec, Bernard Horderle, Marietta Kenkel

Radars pédagogiques :

2 devis ont été passés pour les radars pédagogiques. Il faut compter environ 3000€ mais il n'y a pas de ligne budgétaire pour cela en 2017. Les entreprises recontacteront la commission dans quelques mois et nous aviserons pour l'ouverture d'une ligne modificative à ce moment là.

Laurent va aller voir le maire du Verdier pour voir quelles subventions il a trouvé pour l'aménagement du bourg.

Goutte à goutte parvis :

Il sera posé par Jef et Bernard en creusant un gorge dans laquelle passera une gaine où passera une gaine électrique et un tuyau de goutte à goutte dans les mois à venir. Jef sera seul jusqu'au mois de mai. Même si un planning a été mis en place, il y a aussi les urgences à gérer. Bernard va prêter main forte.

Mutualisation des employés communaux :

L'idée est que les employés municipaux des communes alentours puissent se donner des coups de mains sur les urgences voire plus. Idée à creuser et à organiser par le conseil municipal.

Fleurissement :

Jardinières : Roland s'investit pour s'occuper des jardinières du parvis avec Marie.

Bernard a retourné la terre du virage direction Cordes, il manque à motoculter, les plantations sont en cours (budget environ 400€).

Un atelier jardin est prévu à l'école le 8 avril. La dernière jardinière de l'école est prête à être plantée.

Rond point à l'école :

Installation prévue pour la 2ème semaine des vacances.

Jeux

Délais de livraison un peu plus long que prévu mais une date est donnée : 15 avril. Nous pouvons donc inscrire ce travail dans l'agenda de Jef.

Les habitants des Templiers souhaitent faire un don à la commune pour aménager une aire de jeux.

Cela pourrait rendre possible l'aménagement de la bande des 10 mètres à côté du bar ou un peu plus loin sur le pré car ce don pourrait payer terrassement et barrières. Nous y installerons les jeux achetés et l'ancien jeu de l'école.

Remarque : Si on le met plus au milieu du pré, il faut laisser une bande libre à côté du mur.

Concrètement :

Installation des jeux sur le parvis.

Courrier envoyé à atmosphère pour déblayer le passage.

Rafraîchir la haie.

Devis demandé à Mr Andrieu pour les barrières et à Mr Maffre et E. Carbonel pour le terrassement.

Regarder le prix au m² des sols sécurisés. Selon le commercial de l'entreprise Bois D'exter qui nous a vendu les jeux, il semblerait que la solution la plus adaptée pour des questions de coût et d'entretien soit des graviers roulés (0,2-0,7) sur 20 cm d'épaisseur, environ 1 m autour du jeu et 2 m en zone de projection par exemple devant le toboggan (à vérifier selon la hauteur du jeu).

Table de pique nique : à commander pour la mettre en haut du parvis.

Embellissement des façades :

Projet compliqué pour le faire en commun : pour avoir des aides, il faut aussi isoler.

Des rosiers grimpants pourront être implantés sur la façade des Templiers après le ravalement de façade.

Toilettes publics :

Si l'éclairage public est coupé les toilettes ne seront plus éclairées.

Possibilité de laisser allumé les jours de fêtes.

Extinction ou rénovation de l'éclairage public :

Proposition de faire une étude comparative de la consommation en watt et de la luminescence entre une ampoule Bulbe Fluorescent 125 (à vapeur de mercure, aujourd'hui interdit) et une ampoule à LED économique. Le problème souligné par le SPIE est que les ampoules LED seraient difficiles à trouver et qu'il faudrait changer aussi le luminaire pour avoir un éclairage correct. Avec le contrat de la commune avec le SDET, la rénovation des lampadaires sera mieux couverte par le SDET.

Pour l'extinction, une horloge astronomique serait programmée. Il sera facile de modifier les horaires.

Il faut voir l'aspect économique et l'aspect écologique donc l'extinction est privilégiée par rapport à changer les ampoules pour des LED.

Au niveau de la prise de décision, plusieurs solutions : réunion publique d'information, référendum...

Proposition : offrir des lampes de poches, de faire une année test, essai d'extinction des lumières le 24 juin avec la présence d'astronomes pour observer les étoiles à travers des lunettes.

Compte rendu de la commission Aménagement du 14/11

Présents : Bernard Holderlé, David Vasseur, Laurent Roger, Cathy Grezes, Cécile Le Houezec

Ordre de jour

- Chauffage
- Dépenses de la commission
- Bancs parvis
- Rotation 90° panneau
- Peinture des ralentisseurs
- Réparation du rond point
- Aire de jeux
- Skate Parc/ bike parc
- Eclairage public
- Radar pédagogique

Chauffage

La commission note un problème de chauffage dans les bâtiments de la municipalité. Un affichage dans les salles (salle de réunion, local jeune) sur l'utilisation du chauffage et l'importance de baisser les radiateurs à la sortie serait un minimum. => Claire Betty

Pour l'école => Se renseigner auprès des institutrices.

Dépenses

Une ligne budgétaire est établie pour l'aménagement du bourg (fleurissement, mobilier urbain). Les commissions doivent référer au conseil pour les prises de décisions budgétaires pour les sommes importantes. Cependant il est nécessaire de faire confiance aux commissions pour les prises de décisions.

Une idée serait de faire un mail très succinct des « décisions » prises en commission. Cependant il existe déjà les comptes-rendus.

Bancs publics

Devis de 600 € au départ. Suite à une demande, Ludovic a fait un geste pour ramener le prix du premier banc à 400 €.

Il ne peut pas faire la même chose, pour le 2eme banc. Le prix est donc fixé à 600€.

La commission décide de commander d'un deuxième banc à 600€ après avis du conseil. L'objectif de départ étant de se situer dans une dépense autour des 1000 € pour ce projet.

Le conseil municipal pense qu'il ne faut que 2 bancs, certains membres de la commission pensent qu'il en faut plus.

Le banc doit être mis au 3eme arbre, il faut donc enlever les bancs du parvis pour les mettre sur l'herbe et près de l'asphalte, près du monument aux morts avant de commencer le chantier du banc circulaire.

Rotation du panneau d'affichage

Les employés municipaux sont débordés. Ce chantier est reporté à cet hiver. Le sujet est à rappeler sur le cahier des travaux à faire => Bernard.

Peinture des ralentisseurs et passage pour piétons

Cela est important pour la sécurité. Cela ne peut se faire que lorsqu'il fait beau. Cela a déjà été demandé l'an passé. C'est à noter sur le cahier des travaux à réaliser => Bernard

Réparation du rond point

A noter sur le cahier des travaux à réaliser => Bernard

Aire de jeux

Certains membres du conseil municipal ne voient pas l'aire de jeu à l'ancien emplacement car il est à l'écart de la place « centrale ».

La commission avait pris la décision de mettre l'aire de jeu à l'ancien emplacement pour des questions de budget.

La question sera réétudiée suite au rendez-vous avec un commercial d'une entreprise de montage d'aire de jeu le 15 11 par rapport aux dimensions du jeu, au budget.

Emplacements possibles : à côté du monument aux morts, sur le parvis ou sur l'ancien emplacement.

Skate Parc / Bike parc

Le bike parc est beaucoup plus accessible niveau budget et plus facilement réalisable : 1 à 2 jours de terrassement (environ 2000€ tout compris)

L'idée est de le mettre vers le foot, là où il y a la table de ping pong.

Bernard va voir avec les jeunes si l'idée leur plaît et avec Didier Maffre la faisabilité.

Un skate parc pourrait se situer du côté gauche des poubelles ou sur l'ancien emplacement des jeux.

Rappel : 200m² prêt à goudronner 3000€ + les modules + le béton soit environ 10000€.

Extinction nocturne de l'éclairage public

Actuellement il y a des cellules à différents endroits pour commander l'éclairage public en fonction de la luminosité.

Il existe différents systèmes : – ampoules ou lampadaires différents comme des LEDS mais c'est un investissement,

– une horloge astronomique : 500€ est amortie en 2 ans ;

– souplesse de commande : couper certaines zones et d'autres non ;

– extinction complète (30 communes du Tarn se sont engagées 5 le font d'ores et déjà, 1200 communes en France). C'est 50 % d'économie pour la commune si on pratique l'extinction complète.

Il y a des réticences au départ.

L'argument de la sécurité ne « tiendrait » pas : les études montre qu'il n'y a pas plus d'agression en cas d'extinction.

L'éclairage favoriserait la sociabilité. Ainsi, à Mouzieys- Panens, pendant l'été, l'éclairage est éteint à 2 heures et n'est pas rallumé.

La conclusion des communes qui sont passées à l'extinction est très positive.

Il faut faire une grosse communication.

Il faut prévenir à l'entrée du village que la commune est éteinte.

L'ADEME subventionne ces projets. Ils peuvent nous épauler pour des réunions publiques.

Radar pédagogique :

C'est bien et efficace. C'est un investissement : 2600€ le radar.

La commission trouverait intéressant de mettre un ralentisseur de plus devant l'hôtel du Nord ou des plantations.

Remplacement des ampoules des lampadaires de la place

Appeler l'entreprise chargée de la maintenance de l'éclairage public. => Claire

Compte rendu 10-9-2016 commission aménagement

Ordre du Jour :

- Les panneaux
- Fleurissement
- Entretien des rues
- Banc rond
- Entrée cité HLM
- Les places de l'Ormeau et du Coq
- Eclairage arrêt bus de ramassage
- Jeux de l'école
- Extinction de l'éclairage public

Panneaux :

Un 2ème panneau va être installé sur la place, à l'angle du bâtiment de la mairie, côté médiathèque.

Pourquoi là ?

Pour qu'il soit visible par les visiteurs qui utilisent les parkings. C'est un panneau d'information pour lequel Laurent a fait un gros travail de composition. Il signale les lieux à voir à Vaour et aux environs.

Le panneau de la Commanderie a été placé, certains travaillent au contenu qui expliquera l'histoire de ce lieu.

Tous ces panneaux ont été financés par des subventions.

Fleurissement :

Le festival n'a pas fait trop de dégâts aux jardinières. Marie a fait les petites réparations nécessaires. Certains demandent plus de couleurs dans les plantations.

Nous avons expliqué par ailleurs pourquoi le choix de plantes vivaces a été fait ; nous allons essayer de compléter avec des plantes plus colorées sans revenir aux annuelles (géraniums, pétunias) qui demandent davantage d'eau et qu'il faut remplacer chaque année ce qui entraîne des dépenses plus importantes.

Roland propose un arrosage du parvis par « goutte à goutte » et aidera Jean- François et Jérémie à le mettre en place. Cela économisera pour les employés du temps passé à arroser.

Nous referons le fleurissement de la jardinière de la mairie qui a été piétinée. Un habillage en bois ou en pierre est prévu pour cacher le béton peu esthétique.

Nous proposons que les riverains des Glycines s'approprient l'entretien des petites jardinières carrées qui sont dans ce secteur. Ceci afin de partager le travail car leur petite taille impose un arrosage fréquent.

Nous pensons aussi aménager le virage au niveau du stop de la route de Cordes.

Le banc rond qui devait être placé autour d'un arbre du parvis et commandé au printemps n'a pas été fait. Nous allons prolonger le délai jusqu'à fin Octobre ensuite nous changerons de fournisseur.

Entrée Cité HLM .

Le rond-point qui matérialise l'entrée de la résidence HLM est à nouveau cassé.

Nous allons essayer de le réparer plus solidement avant de remplacer la végétation qui gêne la visibilité quand on sort de la cité. Cela se fera à l'automne.

Nous allons aussi étudier une solution pour faire ralentir les voitures qui rentrent dans cet espace où jouent les enfants qui habitent là .

Places du Coq et de l'Ormeau.

Nous aimerions rendre les places du Coq et de l'Ormeau plus agréables.

Il s'agit de concilier des places de stationnement et des espaces libres et fleuris.

Cela ne pourra se faire qu'en accord avec les riverains ; nous allons donc reprendre la réflexion sur ce thème.

Jeu de l'Ecole.

L'ancien module de jeu de l'école qui a été remplacé a été récupéré.

Nous avons envisagé de l'installer en bas du pré du Muret sur la bande de terrain qui appartient à la mairie.

Cela nécessite un aménagement qu'il va falloir chiffrer.

Eclairage de l'arrêt de bus .

A l'ordre du jour de la prochaine réunion il faudra mettre une discussion sur l'amélioration de la sécurité des collégiens qui attendent le bus le matin.

Même si ils sont calmes à ce moment là, nous pouvons peut-être envisager un meilleur éclairage de cette zone pour l'hiver.

Nous parlerons aussi de l'entretien des rues évoqué lors du dernier « Café Citoyen ».

La mairie pourrait s'engager à faire un désherbage thermique 2 fois par an, les riverains pourraient se charger de l'arrachage le reste du temps en cas de besoin ;

Nous rappelons l'interdiction imminente d'utiliser des herbicides chimiques type Round Up.

Comme vous le voyez, beaucoup de travail en perspective !

Le partage des idées est important, les compétences des habitants nous intéressent, n'hésitez pas à nous rejoindre, les commissions sont ouvertes et seront plus vivantes avec l'énergie des uns et des autres.

Prochaine réunion : Samedi 8 Octobre à 10h30 salle du conseil.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU 13-10-16

Présents : Laurent, Cathy, Cécile, David et Marie

Panneaux :

Bravo à Laurent pour le panneau à l'angle de la médiathèque.

Jef devra déplacer le panneau d'affichage devant la mairie et le mettre perpendiculaire entre arbre et trottoir pour une visibilité des 2 faces plus évidente.

Fleurissement :

Le budget annuel permettra un fleurissement supplémentaire cet automne. Buissons fleuris à l'angle de la route de Cordes ? Monument aux Morts le 11 novembre ? Fleurettes hivernales ? Sapins de Noël ? A voir...

Si les riverains des Glycines ne s'approprient pas les petites jardinières devant chez eux (Carlos ?), on pourrait les supprimer ou les mettre ailleurs. A vérifier avec eux.

Jef a entendu dire par Alain qu'on pourrait perdre l'usage de l'eau du Rivatou, pq qu'on pourrait utiliser autrement le gros tuyau qui amène cette eau vers le parvis, afin de convoier l'eau potable vers les habitations du haut de la prairie. A vérifier avec Alain. Mais si c'est le cas, cela forcera à utiliser des fleurs encore plus sobres pour éviter à Jef de passer son temps à remplir sa tonne et aller de jardinières en jardinières. Fini aussi l'idée du placement d'un goutte-à-goutte... Mais qu'on ne se plaigne pas alors que les jardinières manquent de couleurs. On ne peut pas avoir le beurre et la couleur. A moins qu'on ne passe aux fleurs en plastique...

Bancs et usage du parvis :

Plusieurs personnes ont apprécié l'installation du banc rond fabriqué par Ludo. Feu vert va lui être donné pour en faire un second. Dès que celui-ci sera en place (sans tarder, Ludo, sans tarder), Jef pourra déplacer les 2 bancs actuels et les mettre en bas, à gauche du monument aux morts, entre herbe et asphalte, pour les enfants, les mamans à poussettes et les personnes pour qui les escaliers sont difficiles. Laurent suggère qu'avant cela, on aplanisse un peu mieux cette zone herbeuse, par un apport de terre ou de compost. Ou qu'on horizontalise en rehaussant avec un muret et remplissage de terre ? Et plantations ?

Marie soutient toujours l'idée de faire 4 bancs ronds, autour des 4 tilleuls.

Demander à Ludo s'il convient de traiter le bois. Merci à Kelly qui a passé 2 heures à poncer le premier.

Notons que l'Été de Vaour et quelques pétanqueurs ont ramassé les centaines de mégots datant du festival. Ouf ! Le cendrier fait de 2 pots de fleurs (merci Cécile) est déjà à moitié plein. Ca marche. Christo va en mettre un second et les illustrer pour explication du mode d'emploi. Ce qui va sans dire est encore plus clair avec un petit dessin.

Les pétanqueurs vont ratisser les gros cailloux et ajouter du sable pour rendre pétanquable la seconde bande, côté rue. Jehan semble avoir pris cela en mains (?), il a un râteau « spécial pétanque » ! On verra.

Sécurité et éclairage :

Cécile insiste pour qu'on place un éclairage pour les enfants qui attendent le bus le matin, au coin du parvis. Et pourquoi pas un éclairage sous le préau ? Marie pense que, de toute façon, on va devoir « relifter » cet endroit (préau +info tourisme), qui a un joli potentiel, mais qui est plus que tristounet.

Le Conseil Municipal va s'atteler à la question de la limitation ou suppression de l'éclairage public entre minuit et 6h du mat, mais Laurent suggère de réfléchir à la pose de détecteurs de mouvement pour chaque lampadaire, ce qui permet économies et sécurité. Idée jugée intéressante, à étudier.

Entrée cité HLM :

Placer un ralentisseur au sol (voir catalogues de Cathy) nécessite discussion avec Tarn Habitat, c'est entre les mains d'Alain et Bernard (?). En attendant, Marie a fait un panneau invitant au ralentissement. Jef va le placer à l'entrée du clos.

Jeux pour les petits :

Après longues discussions, il s'avère que finalement l'emplacement prévu (bande de prairie en haut du mur) ne convient pas vraiment et qu'il est plus simple de placer l'engin près de l'ancienne école. Jef va devoir préparer le scellement et acheter une clôture (voir avec Cathy qui, prévoyante, est arrivée avec ses catalogues) et un panneau « réservé aux moins de 10 ans sous surveillance ». On y ajoutera aussi 2 bancs et... une poubelle !

Un budget « à la grosse louche » est établi pour couler un béton et acheter 2 engins pour la zone de skate board. Mais ne la mettrions-nous pas (sans rire) près des poubelles ? Ou dans près des pompiers ? Ou du côté du terrain de foot ? Bref, c'est pas encore pour demain...

Jeux pour les grands :

Marie suggère d'utiliser la fameuse bande de terrain de 10m au bas de la prairie de manière ludique et mixte : en y plaçant des « jeux » en rondins, solides, bon marché et multi-usages : pas de géants, troncs pour s'y asseoir comme sur un banc, ou à cheval, pour jouer à passer dessus-dessous, marcher en équilibre, grimper, se suspendre, etc.

Ralentissons, ralentissons :

Laurent suggère de faire repeindre (Jef ?) les triangles qui signalent les ralentisseurs. Ca, ça peut se faire sans tarder. David pense qu'il faut déplacer le signal 30, à l'entrée du rétrécissement. Mais alors, il faut en mettre un autre pour prévenir du ralentisseur. Bon, c'est pas si simple. Cécile pense qu'un panneau avec enfants qui jouent est plus efficace, mais Laurent est moins enthousiaste. Quant à Marie, elle revient avec ses idées de fleurissement un peu débordant (trottoir du Relais des Templiers), qui forcerait les véhicules à ralentir. Elle va se mettre en contact avec Richard et Denys, du Relais des Templiers (où David travaille, héhé) et qui semblent être aussi un peu « flower power ». A suivre, une fois de plus.

On n'a pas parlé de la Place du Coq et de l'Ormeau, ni de la propreté publique, on ne peut pas tout faire...

Et pour terminer, Jef pourrait donc (voir avec Bernard ?) :

- déplacer le panneau d'affichage mairie et le tourner à 90° entre arbre et trottoir

- préparer le scellement du jeu des enfants
- déplacer le fortitia du rond-point HLM vers l'angle de la route de Cordes et en profiter pour réparer bien solidement le muret. On y mettra un fleurissement bas, pour ne pas gêner la vue.
- faire un parement en pierres (à aller chercher chez David) pour entourer la grande buse de la Mairie. Y répandre, tant qu'on y est le restant de broyat qui est encore à la Commanderie.

Merci Jef, merci à tous.

Prochain RV en Novembre, date à convenir.

Compte-rendu de la réunion de la Commission Aménagement;

Lundi 8 Février 2016 19h

Cathy G; Marie A; Laurent R; David V; Bernard H.

-Suite à une remarque de David, nous évoquons à nouveau le problème des parkings.

Les places marquées devant les Glycines sont ouvertes à tout le monde, c'est vrai que logiquement la famille Béhar les utilise libérant ainsi les places situées entre les arbres, qu'il est difficile de matérialiser au sol à cause du revêtement.

-Nous rediscutons aussi de la place du Coq où nous avons fait preuve d'une complète inefficacité alors que tout avait été acté par les riverains et le conseil municipal; selon David, plus personne ne croit à ce réaménagement. Je ne désespère pas que cela se fasse; on le sait tout le monde gagnerait à profiter de cet endroit sans voitures.

-Nous parlons à nouveau du ralentissement des véhicules dans le centre du village.

Je rappelle que nous avons optés pour un radar pédagogique, j'avais fait une demande par écrit au Conseil départemental pour l'installation d'un compteur puisque c'est la procédure avant la mise en place de n'importe quel moyen de ralentissement; c'était bien avant Noël, j'ai ensuite appelé Mr Carrier qui s'occupe de cela à Cordes et nous n'avons toujours pas de nouvelles.

(Je viens de rappeler le responsable de secteur à Cordes, les raisons qu'il me donne sont valables (beaucoup de sollicitations des communes, une seule personne s'occupe de cela, difficultés pour eux dans les centres d'avoir un planning des opérations,...), mais de l'ordre va être mis dans ce fonctionnement!

L'espoir, toujours....et la lenteur que l'on ne maîtrise pas.)

-Ensuite Marie, qui a recensé les jardinières dans le village, nous fait part de ses idées qui sont nombreuses et intéressantes.

Elle propose la mise en place de plantes vivaces décoratives et peu gourmandes en eau telles que la lavande, la sauge grimpante, et d'autres encore; ce domaine la passionne et elle va faire faire un devis à partir d'un plan qu'elle aura établi;

Nous proposerons un chantier plantation un samedi matin du mois de Mars en essayant d'impliquer

aussi les jeunes dans ce projet.

-Les jardinières en bois ont été remplies de bonne terre par Jean-François, il faudra renouveler celle des jardinières en béton;

David propose de mettre une grande jardinière en bois qui servirait de garde-corps le long du parvis côté route;

Il pense aussi que l'on pourrait installer des bancs circulaires autour des arbres de ce même parvis; ils seraient moins facilement "emportables"!

Marie pense que l'on peut récupérer des contenants chez des particuliers qui voudraient s'en débarrasser et qui feraient de belles jardinières.

L'arrosage des jardinières nous amène à parler de récupération d'eau; pour l'instant nous ne sommes pas trop préoccupés par ce problème puisque c'est la source du Ribatou qui permet de remplir la tone à eau qui sert à l'arrosage des fleurs, mais il faudrait que la mairie soit exemplaire et mette en place des récupérateurs aux pieds des bâtiments municipaux.

Je rappelle que c'est **le samedi 9 Avril** que nous organiserons la journée de sensibilisation à l'Eau.

Enfin nous discutons de l'aménagement de la bande de 10m qui se trouve en bas du pré du Muret et qui appartient à la mairie;

Il semble que ce serait plus judicieux de mettre le module que l'on récupérerait à l'école à cet endroit plutôt que près de la salle des fêtes, les parents qui accompagneraient leurs petits enfants seraient quand même moins isolés que derrière la salle.

Cela suppose de sécuriser l'endroit avec une barrière en bois, l'accès se faisant par le passage qui desservira le bar;

Et après l'avoir goudronné, on installerait progressivement des modules de skate-park près de la salle des fêtes, où les jeunes auront déjà leur local et le terrain de basket;

L'aménagement de cette bande de terrain avait été préconisé par le CAUE en 2002 qui proposait même d'y implanter une pergola végétalisée!

Fin de la réunion 20h15.

Compte-rendu de la commission Aménagement du Lundi 14 Mars 2016

Compte-rendu de la commission Aménagement du Lundi 14 Mars 2016

- David a fait faire des devis pour le garde-corps que l'on a envisagé de mettre dans le pré au-dessus du mur.
Ceci afin de sécuriser le module de jeu que l'on récupérerait de l'école et qui serait réservé aux très jeunes enfants.
- Devis aussi pour la fabrication de jardinières sur le parvis de l'église. Le coût est élevé et nous pensons que nous pouvons réaliser nous mêmes ces jardinières ;
- Nous décidons aussi de la plantation de plantes vivaces dans les jardinières existantes.
Le chantier est réalisé le mercredi 16 sous les conseils avisés de Marie qui s'est chargée de l'achat de ces plantes. L'intérêt des vivaces est d'économiser de l'argent puisqu'elles

repoussent l'année suivante et d'être moins gourmandes en eau, cette économie d'eau étant aussi un objectif pour la commune.

- Marie fait aussi une proposition de bancs ronds autour des arbres du parvis. Nous avons parlé de ce projet à la précédente réunion, Marie a contacté Ludo pour la fabrication de ces bancs.

Comme cette période est favorable aux plantations nous pensons aussi marquer l'entrée du village par l'amélioration des jardinières existantes à ces endroits.

- Nous pensons enlever la souche qui reste devant la mairie,... ce chantier est réalisé par Didier qui passait dans le secteur Mercredi dernier.
- Nous allons pouvoir installer à la place un fleurissement plus agréable et peut-être aussi y déplacer le panneau d'information pour une utilisation plus fonctionnelle.
- David pense qu'il serait intéressant de proposer un ravalement collectif des façades de certaines rues du village.

Ceci avait été proposé par le CAUE lors de l'étude sur l'aménagement faite en 2002. Une demande collective auprès d'un entrepreneur permettrait de réduire le coût.

- David s'est renseigné pour faire goudronner l'emplacement du futur skate-park. Le prix serait de 6000€. On réfléchit à la solution du ciment qui serait moins onéreuse.

Rappel : Journée autour de l'eau le samedi 9 Avril à Vaour avec l'aide du CPIE (Centre Permanent d'Information sur l'Environnement) : des infos sous forme d'expos, des jeux, des expériences, des discussions, des fabrications de produits ménagers, tout cela pour économiser ce bien précieux qu'est l'eau.

Bernard

Compte rendu commission 4 du 06.05.2015

Salut tous,

Voici le très rapide compte rendu de la réunion "commission aménagement" de ce soir soit le 06/05/2015

Marietta est venue nous dire qu'elle sortait de cette commission par manque de temps.

Nous allons refaire un atelier "jardin" pour finir d'arranger l'espace au sol à l'endroit où se trouvait les laurines.

aplanissement de la terre et plantation (gazon, rosiers ... à voir) et ce très rapidement la date sera affichée sur le nouveau panneau devant la mairie.

Il manque un peu de terre pour garnir les jardinières, on va revoir avec Mao si il ne peut pas venir avec du compost.

Cécile voit Roland, Champy, et Agnès pour leur demander quelques plants de légumes et d'aromatiques et ainsi démarre très vite sur une ou deux jardinières.

Cathy place un ou deux papier d'info sur des piquets dans les bacs.

Laurent s'occupe de recontacter la DDE à Cordes pour les supports de panneaux de signalisation et de savoir si il est possible et combien coulerai d'autres ralentisseurs ou dos d'ânes (genre ceux à l'entrée de Gaillac) installés entre ceux existants déjà. Voir aussi avec la 4C puisque la voirie fait partie de leurs compétences.

Cécile redit la nécessité de placer des panneaux ralentir à Aymes.

Bernard revoit avec les employés communaux pour continuer le marquage des places de parking (Glycines, épicerie) et finaliser ceux de la place.

Prochaine Réunion le mercredi 10 Juin à 18h30.

Compte rendu commission 4, 08/01/2015

Present: Bernard, David, Laurent, Zabeth, Cecile, Marietta (CR).

1. Aménagement du bourg

– Parkings Place du Coq: Marietta invite les habitants pour une reunion où on va discuter le marcage des parkings.

– Parkings village: Marietta contacte Doug (c'est fait!) pour qu'il instruisse l'équipe municipale pour faire le deuxième essai: tracer les parkings le long de la place de l'église et le long de la place du village, et côté gendarmerie. Doug va contacter Bernard pour des détails.

Marietta fait un A4 pour afficher à la Mairie, chez Guibal et à la boulangerie en expliquant que c'est un essai pour 2 mois.

– Laurent appelle monsieur Carrier du C.G. pour des panneaux 'passage piétons'.

– Bernard a commandé les 2 panneaux d'infos

2. incroyables comestibles

– 14-3 il y aura une journée 'atelier construction jardinières'.

– David invitera père et fils Andrieu pour aider à la coordination.

– Cecile regardera le site web des I. C. pour plus de details.

– Bernard fait la pub pour expliquer + demander de la bonne volonté pour la construction.

3. Points divers

– Projet poubelles – nous allons discuter le projet au conseil municipal

– rampe handicapés pour la place de l'église: David a des idées interessantes. Nous verrons si les employés municipaux pourront le faire (construction béton, fini avec du crépi). QUI?

– wc publics: Marietta demande à Doug (c'est fait) s'il peuvent vérifier si les portes sont fermées. En hiver il faudra fermer la moitié ou même l'entier (clef à la Mairie) et verifier la propreté plus souvent. Une couche de peinture sera bienvenue. Est-ce qu'il y a un local de ménage chez les toilettes?

- Il faudrait placer quelques poubelles sur la place de l'église.
- Il n'y a pas de garde corps à la place de l'église. C'est une situation dangereuse. Il faudrait en total 1 m de hauteur minimum. On pourrait y fixer des jardinières/pots de fleurs. Ce pourrait être un projet d'apprentissage. À réfléchir.

Publié le

compte rendu commission 4 du 5 novembre 2014

Compte rendu de la réunion commission 4: aménagement du village et tourisme

Date : 5 nov 2014

Présents : Bernard, Marietta, David, Cathy, Cecile, Laurent, Gilles et Stephanie

1. Le parking et la circulation

La semaine dernière nous avons une rencontre avec monsieur Carrier du conseil général, qui nous a expliqué que le Maire d'un village est assez libre pour faire ce qu'il veut concernant la circulation. Il y a pourtant quelques contraintes, par exemple par rapport à la visibilité avant une chicane qui doit être au moins 60 m.

- Vendredi 7 novembre Bernard va faire une simulation avec un employé municipal pour changer les parkings. Les jardinières vont être simulées par des barrières.
- Dans un 2^{ème} temps nous allons reparler avec monsieur Carrier concernant un trottoir/passage piétonne à partir de la gendarmerie le long de l'auvent et le long du village jusqu'à l'hôtel du Nord.
- Stephanie Ezra est expérimenté dans le sujet et va nous conseiller après avoir étudié le plan cadastral.

action: Bernard et Stephanie

2. Les lauriers

Les lauriers doivent être enlevés après le 11 novembre. Marietta contacte Pascal pour voir quand et comment. Il les enlèvera avec un tracteur et des sangles. Gilles et Laurent voudraient être mis au courant de la date pour aider.

action: Marietta

3. Wc publique

Avec l'absence des lauriers il faut indiquer où sont les toilettes publiques pour éviter des scènes gênantes... La construction d'un panneau sera discuté la prochaine réunion.

action: Marietta (préparer agenda)

4. Projet jardin publique

La convention entre Vaour Loisir+ est signée. Cet hiver il n'y aura pas beaucoup de choses possible, sauf peut-être passer un coup de débroussailleuse et du gyrobroyeur. Eventuellement la construction de quelques marches sur le terrain est à souhaiter.

Odile Allègre a demandé de laisser un passage entre le cimetière et la commanderie. Bernard a visité le lieu et constaté que ce ne soit pas possible.

action: Bernard (débroussailleuse)

5. Remplacement du panneau

Nous ne sommes toujours pas sûrs où remettre le panneau pour l'affichage publique.

Pour les autres panneaux Bernard est en train de créer un dossier. Laurent tient à remarquer que nous devons aussi compter les horaires de travail (valorisation de travail propre) pour une subvention. Les couts seront : l'achat, les matériaux et le travail pour la mise en place.

action: Bernard

6. Noël

Marietta propose que cette année le grand sapin sera remplacé par 3 petits qui seront posés sur la place où seront placés des jardinières du projet incroyables comestibles. (?) dans des jardinières qui peuvent être construits lors d'un atelier de bricolage collectif.

La déco peut être fait par les enfants de l'école. Marietta contactera Cendrion pour ses idée et aussi les institutrices.

action: Marietta

7. Poubelles

Si nous voulons réaménager la place des poubelles ce sera bien de les poser sur une dalle de béton (facile à entretenir). Il faut penser à un cout de 600 à 700 (100 euros par cube). Les poubelles peuvent être divisés en box de 6 boîtes chacun.

Pour le prochain conseil municipal nous proposons de prendre un délibération de nous procurer d'un stock de sable, de ciment et de gravier etc. pour que nous n'avons pas à faire des courses tout le temps qu'il y a un petit projet à réaliser.

Marietta remarque qu'à côté des poubelles il y a toujours un petit tas de buses d'évacuation etc. Ce matériel appartient probablement à l'entreprise qui a fait les travaux. Pour elle ce sera cher de les enlever. Nous pourrons nous en servir pour créer des bacs à fleurs et il y a aussi des petits dalles de béton que nous pouvons déjà utiliser pour les poubelles.

action: Marietta (preparer délibération)

À 19h45 la réunion est clôturée.

Publié le par [Commission Communication](#)

Réunion Aménagement du 25 Septembre 2014

5 personnes présentes à cette réunion.

Nous revenons sur la mise en place des panneaux d'information. Laurent a laissé un message sur la restauration du double panneau existant dans lequel il propose d'enlever le plexiglas. Mr Bousquet a été contacté pour une restauration par le Conseil Général, mais le contrat avec l'entreprise qui a fourni les panneaux est terminé.

David et Bernard se chargeront de démonter les panneaux pour les placer à un endroit plus judicieux.

Le devis pour l'achat de nouveaux panneaux d'informations touristiques à la Commanderie et au Dolmen a été transmis au Conseil Régional avec une demande de subvention. Pour ces panneaux Gilles possède une bonne documentation photos.

Nous parlons ensuite de la nécessité de poser des panneaux de signalisation de l'école, 1 à l'office de Tourisme, les 2 autres de part et d'autre du chemin d'accès à l'école. Cécile se charge d'évaluer le coût. (depuis la réunion ce devis a été fait et sera proposé au Conseil Municipal).

Nous pensons aussi mettre un miroir à la friperie pour sécuriser la sortie de la rue de Saccourieu ainsi qu'un panneau signalant la présence d'enfants dans le village.

Nous voudrions rendre plus esthétique le secteur des poubelles du Centre de secours. David propose de les cacher avec de la volige de châtaigner.

Gilles rappelle le projet d'une convention entre l'Association Vaour Loisirs Plus et la commune pour valider le projet de jardin partagé à la Commanderie. Il a déjà écrit le texte de cette convention qu'il ne reste plus qu'à valider en Conseil Municipal.

La réunion avec les institutrices en vue de réhabiliter le lavoir et d'en faire un endroit de culture et d'observation de flore et de faune aquatique aura lieu le jeudi 2 Octobre à 17h à l'école. Cathy R. et Damien G. participeront à ce projet relancé par Benoît D.

Enfin nous reparlons de l'éclairage public, de la nécessité d'économiser l'énergie et de mieux éclairer la cour de l'école, devant la salle des fêtes. Un premier contact a été pris avec la SPIE qui gère cet éclairage et qui doit nous aider à évaluer le coût d'une éventuelle modification.

B. Holderlé

Compte-rendu de la commission aménagement

11 personnes présentes à cette réunion du 26 Mai.

Panneaux :

- Un panneau Infos Touristiques : étudier le financement de ce panneau.
- Après avoir envisagé le changement du plexiglas, proposition est faite d'enlever ce plexiglas dans un 1^{er} temps et de permettre l'affichage libre, en séparant peut-être le panneau en 2 pour réserver une partie aux événements organisés à Vaour.

- Est-il judicieux d'utiliser le auvent pour afficher des infos ? certains pensent que cet endroit manque de visibilité.

Chicane :

- à quel endroit, quel est le prix ? La commission voirie va étudier la faisabilité de ce projet destiné à faire ralentir les voitures dans le village.
- N'est-il pas plus judicieux d'élargir le trottoir existant ? ou de le supprimer en matérialisant une séparation d'avec la route ?

La Place :

- Combien de places de parking actuellement ?
- Sécuriser cet endroit pour les enfants en mettant les voitures le long de la route ?
- Séparer l'espace libéré des voitures avec des jardinières ?
- Supprimer les laurines jusqu'au monument aux morts ?
- Zabeth, Katleen et David étudient le projet.

Eclairage public :

- la question est posée de l'extinction de cet éclairage la nuit. Cela semble difficile, mais on peut diminuer les points lumineux. Une loi paraîtra bientôt qui va obliger à diminuer les éclairages dans les villes et villages.
- On peut aussi mettre des ampoules basse tension.
- Pascal doit se renseigner auprès de la SPIE pour voir ce qu'il est possible de faire.

La Commanderie :

- Proposition d'un panneau expliquant l'histoire de ce lieu et sur lequel on pourrait mettre ces photos anciennes qui montrent ce qu'était cet endroit quand les bâtiments étaient encore debout.
- Gilles Olivet propose la création d'un jardin partagé sur la parcelle située derrière le théâtre et qui appartient à la commune. Possibilité d'y planter des arbres et des plantes de toutes natures. Il y a un puits au milieu du terrain. Gilles propose de créer une association. Les personnes intéressées peuvent le contacter.

Dolmen :

- Odile soulève le problème de l'environnement du dolmen, environnement régi par un texte de loi qui n'est actuellement pas respecté. Bernard est chargé de voir les propriétaires des terrains qui entourent le dolmen. Une demande avait été faite en 2009 concernant l'amélioration de cet environnement. Proposition de mettre aussi à cet endroit un panneau explicatif.

Publié le

compte rendu commission aménagement et comm. voirie du 3.07.14

Présents Léonore Strauch, Cécile Le Houezec, Cathy Grèzes, Zabet, David Vasseur,
L'objet de cette réunion était de réunir les deux commissions concernées par le projet d'aménagement du bourg.

Le projet a été rediscuté et présenté à la commission voirie.

Les objectifs sont de

- de ralentir la circulation au centre du village,
- d'aménager un espace piéton sur le parking central,
- de développer de nouvelles possibilités de parking dans et à proximité du centre,
- de proposer un cheminement piéton,
- d'aménager un espace pour les enfants et les jeunes à proximité de la place du village

Les membres des commissions sont conscients qu'un tel projet suppose une réalisation à moyen terme et dépend des possibilités de financements publics.

Prochaine étape : Pour mieux comprendre la réglementation de la voirie et bénéficier de conseils d'experts concernant l'aménagement de Vaour, un rendez-vous avec le centre routier de Cordes va être pris.

Concernant les panneaux d'information, un devis de 600 euros par panneau est proposé. La commission propose de demander un devis pour mettre un toit aux panneaux existants afin de pouvoir enlever le plexiglass et de les déplacer.

Publié le

Compte rendu commission 4 aménagement du village 26-6-14

Compte-rendu de la réunion de la commission 4: aménagement du village, tourisme et cimetière

26-6-14 18h30 – 19h45

Présents : David Vasseur, Cecile Le Houezec, Kathelene de Préville, Giles Olivet, Marielle Allègre Vasseur, Cathy Grèzes et Marietta Kenkel (secr).

La réunion étant un peu chaotique, le compte-rendu le sera aussi. Veuillez m'excuser.

Sujets discutés :

propositions pour le conseil municipal

- Les laurines à côté du monument – les faire enlever (demander un devis)
- Un plan de la place doit être proposé **ensemble avec la commission voirie, eau etc.**
- Les panneaux d'information touristique : récupérer les parties métaux et créer nouveaux panneaux (5) – demander des devis. Est-ce qu'il y a un budget ?
- Demander à Bernard Holderlé de se renseigner auprès de l'épic pour des panneaux officiels pour le dolmen et la commanderie. Comment procéder ?

Projet jardin publique (Gilles)

- Gilles va collaborer avec Vaour Loisirs Plus (association)

- Il y a déjà des gens intéressés à participer
- Des démarches administratives seront nécessaires – voir la Mairie
- Contacter l'architecte du Bats de France (Novella) ?

Il y a une commission qui vise les constructions etc. – les consulter ?